

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Thursday, December 3, 1992

• 1107

Le vice-président (M. Ferland): À l'ordre!

Je souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité ainsi qu'à nos témoins.

Lors de la dernière rencontre, vous avez exprimé le souhait de pouvoir discuter de la Réserve des Forces canadiennes. Ce matin nous avons le docteur Peter Kasurak qui en est le spécialiste et qui a regardé cette partie-là.

Monsieur Kasurak, si vous voulez bien commencer par nous faire votre exposé et après ça, on passera à la période des questions.

Mr. Peter Kasurak (Audit Director, Defence, Office of the Auditor General of Canada): Thank you, Mr. Chairman.

Perhaps I could first make a few comments about how we did this study. We did this study by trying to look at all the reserves through their major functions. We did this by going into the field. We did extensive field work to support our findings. We looked at 38 reserve units in the field. We did a lot of tests. We also looked at the major systems and data bases in the headquarters and attended several major field exercises to familiarize ourselves with reserve operations.

• 1110

Perhaps, then, having explained things a bit, we can turn it over to the members for questions.

Mr. Rompkey (Labrador): Thank you for that brief opening statement. We love brevity. Brevity is the soul of wit.

The thing we want to ask you about is the report that most of the cost advantage expected from the reserves is lost. That's one point we want to have addressed.

Another is about how the human-resource management processes do not respond to the part-time nature of the reserves, and the reserve occupations, training, and promotion standards have disconnected from operational requirements. The question I have is the same question I asked last time: can you give us some specifics? What we are dealing with here is generalities. What I'd like to know is more of the specifics. I don't know how much you can talk about your casework. We asked about that last time too. But for our purposes I would need to know in what way reserve occupations, training, and promotion standards are disconnected from operational requirements.

This is pretty serious. The reserves now are an integral part of the total force concept. We already had reserves. We had reserves in the gulf. We have reserves that are either going or not going to Somalia, once the government decides

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le jeudi 3 décembre 1992

The Vice-Chairman (Mr. Ferland): Order!

I would like to welcome the members of the committee as well as our witnesses.

At our last meeting, we said we would like to study the Canadian Forces Reserves. We have before us this morning the expert on the subject, Dr. Peter Kasurak.

Mr. Kasurak, could you please start by making your statement, following which we will ask you some questions.

M. Peter Kasurak (directeur de la vérification, Défense, Bureau du vérificateur général du Canada): Je vous remercie, monsieur le président.

Permettez-moi d'abord de vous dire quelques mots au sujet de la façon dont nous avons mené cette étude. Nous avons d'abord examiné les principales fonctions de toutes les réserves. Nos conclusions s'appuient sur de longs travaux menés sur le terrain. En effet, nous avons étudié le cas de 38 unités de la réserve. Nous avons effectué beaucoup de tests. Nous nous sommes aussi penchés sur les principaux systèmes et bases de données dont on se sert au quartier général et nous avons assisté à plusieurs grandes manoeuvres pour nous familiariser avec les activités de la réserve.

Maintenant que je vous ai donné quelques explications, je suis prêt à répondre à vos questions.

M. Rompkey (Labrador): Je vous remercie d'avoir été aussi concis. Les gens qui ont le plus d'esprit sont aussi ceux qui sont les plus concis.

Votre rapport conclut que le ministère de la Défense perd l'avantage financier qu'il serait censé retirer de l'utilisation des réserves. Nous voudrions plus de précisions à cet égard.

Vous concluez également que les méthodes actuelles de gestion des ressources humaines ne tiennent pas compte du fait que les réservistes sont des membres à temps partiel des forces canadiennes. En outre, le rapport soutient que les normes touchant les fonctions, l'instruction et les promotions ne sont pas en harmonie avec les exigences opérationnelles. Comme je vous l'ai demandé la dernière fois, j'aimerais que vous nous fournissiez plus de précisions à cet égard. Il s'agit pour l'instant de généralité. Je ne sais pas si vous pouvez nous fournir beaucoup de précisions au sujet de vos travaux, mais il nous faudrait savoir dans quelle mesure les normes touchant les fonctions, l'instruction et les promotions ne sont pas en harmonie avec les exigences opérationnelles.

Ces critiques sont assez sérieuses. En effet, les réserves constituent un élément important de la force totale envisagée. On a, par exemple, déployé des réserves dans le Golfe. Lorsque le gouvernement aura décidé s'il envoie ou